

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DECEMBRE 2025**

Dans sa séance du 10 décembre 2025, le conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

- Subvention pour l'arbre de la laïcité

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement d'une subvention d'un montant de 100 € de la part de l'observatoire de la Laïcité pour la plantation de l'arbre de la Laïcité qui s'est déroulé fin novembre dernier au sein du parc de jeux.

- Convention de groupement de commandes pour les fournitures de bureau, scolaire et activités manuelles, de papier pour impression

Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, la signature de la convention de groupement de commandes avec la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté pour les fournitures de bureau, scolaire et activités manuelles, de papier pour impression.

- Signature de l'avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service Paie à Façon du Centre de Gestion de l'Allier

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service Paie à Façon du Centre de Gestion de l'Allier portant sur la modification de leurs tarifs.

- Signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale 2026/2030

Dans le cadre de la politique petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité où des services sont offerts aux familles et aux habitants, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la nouvelle Convention Territoriale Globale avec la CAF pour la période 2026-2030 ainsi que les éventuels avenants qui pourraient intervenir en cours de période.

- Contrat Reconquête Centre-Ville Centre Bourg – Avenant n°3

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant n° 3 modifiant l'action « Création de la voie du Lotissement » au Champ du Four, initialement programmée en 2025 est reportée en 2026 et le tableau récapitulatif des actions financées par le Département dans le cadre du contrat « Reconquête des Centres-Villes et Centres Bourgs » de Vendat.

- Location d'un local dans le bâtiment de santé, 1 rue des Landes

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de louer un local professionnel, situé 1 Rue des Landes à Mme Elodie GAYET, Ostéopathe, à compter du 1^{er} février 2026.

- Subvention pour stage humanitaire

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de 200 € à Mme FOUILLOT, domiciliée sur Vendat et étudiante au sein de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers à la Croix Rouge de Moulins qui part pour un stage humanitaire en Inde au mois de mars- avril 2026.

- Validation des entreprises pour le marché d'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Salle Polyvalente

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la conclusion du marché relatif à l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la Salle Polyvalente avec l'entreprise TAUVERON de Commentry pour un montant de 47 000 € HT et sollicite les subventions auprès du SDE 03.

- Validation des entreprises pour le marché de la construction de la halle sportive

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la conclusion du marché relatif à la construction de la halle sportive pour un montant de 809 940,66 € HT et sollicite les subventions auprès de l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et de Vichy Communauté.

- Validation des entreprises pour le marché de la voirie du futur lotissement « le Champ du Four »

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la conclusion du marché relatif à la voirie du futur lotissement « le Champ du Four » avec l'entreprise EIFFAGE Route Centre Est d'ABREST pour un montant de 162 042,70 € HT et sollicite les subventions auprès du Conseil Départemental de l'Allier et de Vichy Communauté.

- Renouvellement du Compte à Terme

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de valider le renouvellement du Compte à Terme à compter du 10 décembre 2025.

- Validation de la participation sociale complémentaire pour la Garantie « Santé »

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de fixer le montant de la participation sociale complémentaire pour la garantie « Santé » à 20 € mensuel pour les agents communaux.

- Délibération pour la demande d'aide départementale pour la plantation d'arbres

Dans le cadre du plan « 300 000 arbres » du Conseil Départemental de l'Allier, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander une aide départementale pour la plantation d'arbres sur la Commune.

- SDE 03 – Dissimulation de l'éclairage « rue Fernand Auberger » alimentation Basse Tension au lotissement le « Champ du Four »

Dans le cadre de la dissimulation de l'éclairage « Rue Fernand Auberger », Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider la fourniture et pose de 6 candélabres ainsi que la dissimulation du réseau Orange.

- Décisions modificatives

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de valider deux décisions modificatives dans le cadre d'écritures comptables à réaliser suite à l'achat d'une éventuelle balayeuse et des terrains entre l'EPF Smafi et la Commune pour la réalisation du futur lotissement au Champ du Four.